

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 08 Mars 2010
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur FOURNIER

L'an DEUX MILLE DIX, le HUIT du mois de MARS à 18H30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 25 Février 2010.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, DROUIN, WATRIN, MATELIC, MULLER, CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, SCHWEIZER et PIERON.

Membres ayant donné procuration : Néant

Absent excusé : M. ZIMOCH

Absent : Néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et FELLY et Mme D'AMATO.

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

1. AMENAGEMENT DE L'ESPACE

1.1 Révision du plan de prévention des risques miniers des communes de Montois-la-Montagne, Roncourt, Saint-Privat-la Montagne et Sainte-Marie-Aux-Chênes – Avis du Bureau Communautaire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, EMET un avis réservé prenant en compte les observations formulées par les communes concernées sur le projet de révision du plan de prévention des risques miniers des communes de Montois-La-Montagne, Roncourt, Saint-Privat-la-Montagne et Sainte-Marie-Aux-Chênes qui a été prescrite le 19 février 2007 et rendu opposable par arrêté préfectoral du 25 juin 2007.

2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2.1 DB 2010-16 – Parc d’activités communautaire « Belle Fontaine » - Cession d’un terrain à Monsieur DI EGIDIO – Compromis de vente.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DECIDE de céder à Monsieur DI EGIDIO, à VITRY-SUR-ORNE 25 rue Jean Burger, ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire, les parcelles cadastrées, comme suit :
BAN DE CLOUANGE
 - Section 4 n° 102/1 d’une superficie de 2 715 m2
 - Section 4 n° 101/1 d’une superficie de 2 385 m2
 - Section 5 n° 182/63 d’une superficie de 67 m2
- FIXE le prix de cette cession au prix bilan de la Z.A.C. soit 23,00 € HT le m2 hors aide de la Communauté de Communes, ce prix étant conforme à l’estimation de la Brigade Régionale Foncière (Département Domaines) en date du 21 juillet 2009,
- ACCORDE un abaissement de prix à hauteur de 6,90 € le m2, ce qui ramène le prix de cession à 16,10 € HT le m2, compte tenu de l’engagement pris par Monsieur DI EGIDIO de procéder à la création de 10 emplois,
- FORMALISE cet engagement dans le cadre d’une convention sous seing privé,
- Et AUTORISE le Président à signer le compromis de vente, l’acte de vente et la convention sous seing privé, à passer à cet effet avec Monsieur DI EGIDIO ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont il restera solidaire.

3. LOGEMENT ET CADRE DE VIE

3.1 DB 2010-17 – Opération Ravalement de façades – Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité, DECIDE de procéder au versement des subventions à divers particuliers dans le cadre de « l’Opération Ravalement de façades » pour un montant total de 915€.

3.2 DB 2010-18 – Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat (OPAH) - Versement de subventions.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité, DECIDE de procéder au versement des subventions à divers particuliers dans le cadre de « l’Opération Programmée de l’Amélioration de l’Habitat » pour un montant total de 5731.25€.

3.3 DB 2010-19 – Opération « Pass Foncier » - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DECIDE de procéder au versement des subventions à divers particuliers dans le cadre de « PASS FONCIER » pour un montant total de 4500€.
- AUTORISE le Président à signer les conventions à passer avec les bénéficiaires.

4. NOUVELLES TECHNOLOGIES

4.1 DB 2010-20 – Adhésion à la Communauté Numérique de l'Est - Résiliation

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, SOLLICITE le retrait de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle de la Communauté Numérique Interactive de l'Est

5. ENVIRONNEMENT

5.1 DB 2010-21 – Cotisation à l'association nationale du Grand Sentier de France

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de continuer à subventionner l'association du Grand Sentier de France en ramenant la contribution de la CCPOM à 50€ par an.

- AUTORISE le Président à signer l'avenant à passer, à cet effet, à la convention signée avec cette association.

6. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

Le Président donne communication des différents tableaux de bord, à savoir :

- Tableau de bord d'activités au 28/02/2010
- Tableau de bord financier au 28/02/2010
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 28/02/2010
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 28/02/2010
- Tableau de bord « O.P.A.H. » au 28/02/2010
- Tableau de bord « Pass Foncier » au 28/02/2010
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 28/02/2010

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h55.

Rombas, le 12 mars 2010

Affiché le

Le Président,



Lionel Fournier